Éthique et culture religieuse

Le visage du billet de 10$

Consigne à l’élève

En novembre 2018, un nouveau billet de 10 $ a été émis pour rendre hommage à Viola Desmond. Qui était-elle? Comment son histoire a-t-elle fait d’elle une figure emblématique au point qu’un billet de banque soit produit à son effigie?

Lis l’histoire de Viola Desmond qui se trouve en annexe. Ensuite, tu pourras :

Raconter à ta famille ou à tes amis ce que tu as retenu de son histoire et de son apport à la lutte pour les droits civiques au Canada.

Discuter de la question suivante : La discrimination raciale existe-t-elle toujours au Canada? Si oui, sous quelle forme? Quels sont les moyens qui favorisent le vivre-ensemble?

Matériel requis

* Le texte [La résistance d’une femme](https://droitsdelapersonne.ca/histoire/la-resistance-dune-femme), qui se trouve en annexe.
* En complément d’information, la vidéo [L’histoire de Viola Desmond](https://vimeo.com/258147534).

|  |
| --- |
| Information aux parents  À propos de l’activité  Réfléchir sur la justice en pratiquant la narration et la discussion.  Votre enfant s’exercera à :   * Présenter des repères sur lesquels sont basés des points de vue; * Sélectionner des options qui favorisent le vivre-ensemble; * Interagir de manière à contribuer positivement au dialogue.   Vous pourriez :   * Écouter la narration de votre enfant et participer à la discussion. |

Activité proposée par Gilles D’Astous, de la Cité étudiante Polyno (Commission scolaire du Lac-Abitibi).

Éthique et culture religieuse

Annexe – L’histoire de Viola Desmond

[**La résistance d’une femme – L’histoire de Viola Desmond**](https://droitsdelapersonne.ca/histoire/la-resistance-dune-femme)

**Musée canadien pour les droits de la personne**

En novembre 1946, Viola Desmond, propriétaire d’un salon de coiffure, se rend au Roseland Theatre, à New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, pour voir un film. Malheureusement, ce qui devait être une soirée au cinéma se transforme en une nuit en prison.

Ne sachant pas que le cinéma est un lieu où on applique la ségrégation, la Néo-Écossaise noire choisit un siège au parterre. Quand elle refuse de s’installer au balcon, où les personnes noires sont censées s’asseoir, on l’arrête et l’expulse du cinéma.

Pour bien des gens, l’histoire se serait arrêtée là, mais Viola Desmond n’accepte pas les accusations portées contre elle et l’affaire se rend jusqu’en Cour suprême de Nouvelle-Écosse.

**Une femme avant-gardiste**

Viola Desmond est née en 1914 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Jeune femme, elle rêve d’ouvrir un salon de beauté, mais découvre que les écoles d’esthétique de sa province n’acceptent pas les personnes noires. Au lieu de renoncer à son rêve, elle fait sa formation de coiffeuse et d’esthéticienne à Montréal et aux États-Unis. Elle devient par la suite une entrepreneure prospère en Nouvelle-Écosse, administrant une école et son propre salon.

En avance sur son temps, Viola Desmond reconnaît un marché mal desservi et crée une ligne de cosmétiques pour les personnes aux teints plus foncés. Malgré ses nombreuses réalisations, elle doit encore faire face à la pratique raciste de la ségrégation.

**La ségrégation au Canada**

La ségrégation est la séparation imposée des groupes raciaux. Au Canada, il n’y avait pas de lois officielles exigeant la séparation de la population noire et de la population blanche. Cependant, les entreprises comme les boutiques, les cinémas et les restaurants appliquaient leurs propres règles non officielles.

Lorsque Viola Desmond est expulsée du Roseland Theatre pour s’être assise dans une section réservée aux personnes blanches, on invoque les lois en vigueur contre elle, pour avoir enfreint les règles non écrites de la ségrégation. Elle est accusée d’évasion fiscale pour avoir omis de payer la totalité de la taxe sur un billet de cinéma au parterre – une différence qui s’élève à seulement un cent.

En refusant de changer de place au cinéma et en contestant sa condamnation en cour, Viola Desmond s’attaque directement à la ségrégation au Canada. Elle n’est pas la première femme noire au Canada à résister au racisme. Carrie M. Best, fondatrice et éditrice du journal *The Clarion*, le premier journal appartenant à des personnes noires en Nouvelle-Écosse, avait déjà écrit sur l’injustice de la ségrégation. En 1941, elle et son fils avaient été expulsés du même théâtre, le Roseland Theatre, pour s’être assis dans la section réservée aux personnes blanches. Comme Viola Desmond allait l’apprendre cinq ans plus tard, les efforts de Carrie Best pour mettre fin à la politique de ségrégation du cinéma n’avaient pas abouti.

Éthique et culture religieuse

Annexe – L’histoire de Viola Desmond (suite)

Viola Desmond reconnaît que ce qui lui est arrivé est une injustice et se rend compte qu’elle a le pouvoir de dénoncer cette injustice. Après avoir discuté avec sa famille et ses amis et confirmé qu’elle a leur soutien, elle décide de contester sa condamnation, ce qui l’amène à paraître devant la Cour suprême de Nouvelle-Écosse. Bien qu’elle perde son appel en fin de compte, sa résistance galvanise la communauté noire de Nouvelle-Écosse et inspire le mouvement de défense des droits de la personne au Canada. Malheureusement, tout cela se fait au prix de lourdes pertes sur le plan personnel pour Viola Desmond. Son mariage prend fin et elle décide d’abandonner son entreprise en Nouvelle-Écosse et de déménager à Montréal. Elle meurt en 1965 à New York.

**Un legs canadien à la cause des droits de la personne**

La justesse de la cause de Viola Desmond est officiellement reconnue en 2010, lorsque la lieutenante-gouverneure de la Nouvelle-Écosse lui a accordé un pardon, à titre posthume, effaçant sa condamnation des dossiers. L’histoire de Viola Desmond est longtemps demeurée inconnue pour la grande majorité de la population canadienne, mais elle devient de plus en plus connue. En effet, en 2018, elle est devenue la première femme canadienne à figurer sur un billet de 10 $ de circulation courante. Elle a aussi eu un timbre à son effigie, une « Minute du patrimoine » lui a été consacrée, et il y a même un traversier à Halifax, en Nouvelle-Écosse, qui a été baptisé en son honneur.

La sœur de Viola Desmond, Wanda Robson, vit toujours en Nouvelle-Écosse. L’histoire de sa sœur l’a inspirée, comme beaucoup d’autres Canadiens et Canadiennes. À 73 ans, elle est retournée aux études, a terminé son baccalauréat ès arts et, aujourd’hui, elle s’adresse aux jeunes pour leur parler de Viola Desmond et de la lutte contre le racisme. Wanda Robson sait que pour mettre un terme au racisme et à la discrimination, nous devons tous et toutes résister, comme sa sœur l’a fait.